



**HAL**  
open science

## La tradition des sacrifices d'animaux à Bois-Rouge

Jean-Régis Ramsamy

► **To cite this version:**

Jean-Régis Ramsamy. La tradition des sacrifices d'animaux à Bois-Rouge. *Revue historique de l'océan Indien*, 2018, L'animal en Indianocéanie : De l'Antiquité à nos jours, 15, pp.386-396. hal-03249800

**HAL Id: hal-03249800**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03249800>**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La tradition des sacrifices d'animaux à Bois-Rouge**

Jean-Régis Ramsamy  
Docteur en Histoire contemporaine  
Université de La Réunion

Cette présentation emprunte quelques bribes à l'anthropologie, la psychologie en restant ancrée dans l'histoire. Nous sommes tous ici suivant le mot de Marc Bloch pour « l'humble mission à la vérité ». Le débat sur les sacrifices animaux n'a quasiment plus cours dans les temples de La Réunion. Les échanges et les polémiques relèvent du passé.

Mais le sujet interroge pour de nombreuses raisons. Les accusations et les clichés sont récurrents. Les sacrifices d'animaux suscitent de nombreuses craintes en grande partie infondées.

Une évidence, l'hindouisme n'est pas la seule religion où il est question de sacrifice animal. Nous connaissons le geste symbolique d'Abraham qui se perpétue encore aujourd'hui à travers l'Islam. Les sacrifices d'animaux sont évoqués aussi à travers des textes fondamentaux dans la religion catholique romaine.

Par ailleurs, cette religion millénaire n'a pas le monopole de l'exercice autant éprouvant que spectaculaire de la marche sur le feu puisqu'on l'observe en Grèce et aux Etats-Unis. Naturellement les motifs ne sont pas toujours d'ordre religieux. Des personnes affrontent parfois un brasier dans un élan de dépassement de soi.

Il apparaît insolite de trouver encore aujourd'hui dans le pays qui a propulsé la non-violence en dogme, la pratique du sacrifice animal. Officiellement elle est proscrite mais dans la vie quotidienne elle se déroule que l'on soit à Kolkata (ancienne Calcutta – Bengale) ou dans certains villages du Tamil Nadu. Pourquoi ne devrait-elle plus exister à La Réunion ?

### **Des origines et du signalement du sacrifice animal dans l'Inde des Vedas**

Dans l'Inde ancienne, le sacrifice humain a existé. D'autres régions du monde procédaient à de tels sacrifices pour apaiser la colère des dieux ou implorer leurs grâces. « L'Essai sur le sacrifice » de Marcel Mauss se réfère aussi à la tradition brahmanique. Il existe d'autres solides études qui tentent de comprendre le phénomène du sacrifice animal.

Un recours au concept du *samskara*<sup>902</sup>, que l'on peut provisoirement qualifier de rassemblement, de perfectionnement et d'accomplissement est utile. Laksmi Kapani rappelle que les rites domestiques commencent souvent

---

<sup>902</sup> Laksmi Kapani, *La notion de Samskara*. Paris : de Boccand, 1992, p. 87, 88.

par celui du mariage. Ils remplissent les fonctions suivantes<sup>903</sup> :

- Purification, perfectionnement
- Protection, invocation et appropriation des divinités
- Fortification des passages délicats de la vie. Heureuse transition d'un état à un autre
- Instauration et sacralisation des relations, entre parents et enfants, maître/disciple, époux/épouse, des hommes entre eux...
- Habituation et transformation du statut. Ex : meilleure intégration dans le groupe des vivants et des morts
- Continuité des générations, transmission et conservation du Véda, perpétuation du Dharma
- Imposition des normes pour faire émerger ce qu'il y a de meilleur chez l'homme.

L'on peut s'interroger sur la place des sacrifices animaux dans cette description ? Il nous faut aussi, me semble-t-il réfuter – encore et toujours ? – la thèse d'un polythéisme « dégradant » par rapport au monothéisme dominant : « Le polythéisme n'apparaît pas comme une construction archaïque, incapable de s'élever vers une métaphysique mais comme un langage qui laisse transparaître l'intuition d'un être non représentable, invisible mais néanmoins présent partout comme énergie ou puissance »<sup>904</sup>.

De la religion des *Veda*, sont nés les *Aranyaka*, et les *Brâhmana*. Les *Aranyaka* constituent les premières sections des Vedas. Les *Brâhmana* font apparaître de nombreux cycles liturgiques royaux. Le texte rend compte des trois grandes cérémonies (mais il en existe bien d'autres encore :

- le *Vajpeya* (breuvage de victoire)
- le *Rajasuya* (consécration royale)
- l'*Ashwamedha* (sacrifice du cheval). Un cheval laissé en liberté un certain temps, est destiné au sacrifice. Les *Brâhmana* révèlent que c'est Prajapati lui-même qui s'immole en guise de cheval. Il y a une quinzaine d'années, un officiant de Saint-Gilles les Hauts avaient organisé une cérémonie en souvenir à l'*Ashwamedha yagam*. En guise de cheval, une citrouille de Chine était coupée.

Il faut interpréter le phénomène du sacrifice comme le franchissement d'une porte vers l'espace sacré. Dans l'Inde védique, les sacrifices d'animaux succèdent aux sacrifices humains. De telles pratiques existaient dans le nouveau monde<sup>905</sup>.

Le Rig Veda se pose des questions ou tentent d'expliquer la cosmogonie : « Dans le Rig Veda, il est écrit que les Dieux s'exercent à la création des animaux, victimes qui remplaceront pour les hommes, le Purusa primordial ».

---

<sup>903</sup> Ysé Tardan-Masquelier, *L'hindouisme des origines védiques aux courants contemporains*. Paris : Bayard, 1999, p. 181.

<sup>904</sup> *Idem* p. 41, 42.

<sup>905</sup> Charles Malamoud, 2003, p. 11.

## A La Réunion

Avant d'arriver à La Réunion, dans les convois, des personnes d'un certain rang observaient un régime alimentaire qui excluait les viandes. Dès lors le sacrifice animal n'a pas concerné l'ensemble des Indiens de La Réunion<sup>906</sup>.

Personne ne peut affirmer avec exactitude la date du premier sacrifice animal à Bourbon. Sous l'esclavage ce genre de manifestations étaient interdites. Les libres représentaient trop peu d'individus pour penser qu'ils puissent réclamer avec force un tel droit. Aucun texte ne le mentionne<sup>907</sup>.

Des sanctions graves voire corporelles menaçaient ceux qui tentaient d'immoler un animal. Chercher à savoir à quand remonte le premier sacrifice animal à La Réunion serait aussi fastidieux que de se demander à quelle date le premier navire a accosté sur les rivages de Bourbon. Roussin évoque bien les marches sur le feu, (ces processions colorées) mais rien sur le sacrifice animal. Les auteurs n'auraient pas réellement omis de parler cette partie « sanguinaire » de l'histoire malbare, (sanguinaire pour reprendre une qualification que l'on retrouve dans la littérature locale). On peut penser que les premiers représentants n'avaient pas les moyens d'acheter des animaux pour les cérémonies.

### Le cas de Bois-Rouge

Nous avons choisi d'évoquer Bois-Rouge en raison de sa place centrale dans le domaine des sacrifices animaux. A chaque grande cérémonie ou à chaque événement l'usinier n'était pas bien loin. On a dit que les propriétaires de l'usine, c'est-à-dire les Barau, De Chateauxvieux ou leurs représentants, ont toujours fait preuve de « fidélité » à la Mère divine. Un ancien directeur reconnaissait que tous les ans, 5 000 F sont consacrés pour l'achat d'un cabri. L'animal est offert de la part de la sucrerie. Une pratique qui se perpétue. Ce respect d'un engagement est aussi l'illustration que le sacrifice d'animaux à Bois-Rouge va au-delà de la communauté malbare.

Cette prise de position ne plaisait pas à tout le monde. Le père Ponnu Dorei<sup>908</sup> qui a enquêté ici dans les années soixante fustigeait ces usiniers « stupides qui allaient trouver des sorciers très loin pour que leur machine fonctionne ». Bois-Rouge est l'objet d'une attention particulière pour les Tamouls Réunionnais qui ne s'arrête pas au rite du sacrifice. Autrefois pendant les premiers jours du mois janvier, on entendait ici ou là,

---

<sup>906</sup> Déborah Corrèges, *La fête de Kali au temple de Bois-Rouge : la question du sacrifice dans l'hindouisme réunionnais*, Mémoire de maîtrise dir. B. Champion, 2003 (ETH/MA/118).

<sup>907</sup> Autrefois le sacrifice était pratiqué quasiment dans tous les temples de l'île sauf ceux qui sont dédiés à la divinité Vishnou.

<sup>908</sup> Antoni Ponnu Dorei, S.J., *Enquête sur le monde indien*, p. 10. Etude à l'origine en tamoule. Réunion, 1964 (?), 33 p.

des personnes passionnément débattre : « *Kosa Kaali Bois-Rouge ladi ?* », « Quelles sont les prédictions de la déesse pour la nouvelle année ? ». Cet aspect qui diffère de l'acte sacrificiel s'accompagne aussi d'une dimension supplémentaire appelée la transe. Ce sujet fait l'objet de nombreux débats. Les personnes ressentent le besoin d'exprimer leur foi, ou le besoin de parler au nom des divinités voire aux noms des ancêtres. Nos aînés « buvaient » ses paroles. Ils entretenaient ses conversations tout au long de l'année.

### **La fête de Patlé kaali**

Hubert M. Souprayan, président du temple Patlé Kaali de Bois-Rouge, a constitué l'une de nos principales sources dans cette recherche. Un *marmaille la kour*, (enfant de la cité) puisque son grand-père a vécu dans un espace plus large qu'on appelle toujours camp Bois-Rouge. Son implication directe dans le *kôvil* (temple) se situe dans le prolongement de son arrivée à la sucrerie, près de quarante ans. Ancien ouvrier à la retraite, il a contribué à l'évolution du lieu et il est donc un observateur privilégié des rapports entre la sucrerie et le temple, témoin du lien indissociable entre ces deux endroits. Il a connu ou entendu parler des anciens comme Atanari, Aya Cater et son fils Marcel, Nicolas Dourouguy ou Permal (Marcel) Ellama, Christophe Calapin, ancien pousari, et bien d'autres encore.

Peu d'études traitent des sacrifices à La Réunion. Lorsqu'on en trouve UNE, on essaie de s'en approcher en espérant que l'on confirmera ce que l'on pensait déjà, ou au contraire qu'il faudra accepter la remise en cause de son ou de ses hypothèses.

Dans le domaine de la tradition malbare, tout le monde connaît les travaux de Jean Benoist, de Christian Barat voir de Sudel Fuma. Le seul travail spécifique sur les sacrifices qui a été déposé à la B.U. est celui de Deborah Corrèges<sup>909</sup>. Les fêtes dédiées à la déesse Kaali de Bois-Rouge sont grandioses. Entre le 2 janvier et le 4 janvier, quelques 600 cabris et 3 500 coqs sont offerts à la divinité. Peut-être bien plus encore. On sacrifie entre 2 000 cabris et 3 000 coqs<sup>910</sup> lit-on dans le mémoire. Nous avons compris qu'il serait vain de vouloir maîtriser les chiffres recueillis sur les sacrifices annuels. Les chiffres donnés sont d'ordre symbolique.

On se doute bien que l'ancien site de Kaali Bois-Rouge n'avait aucune commune mesure avec son aspect contemporain. De même le temple de Bois-Rouge ne se transforme pas en quelques jours en « usine coupe-gorge ». « Chaque cérémonie sacrificielle alterne donc entre des moments de recueillement et de concentration, qu'entrecouperont les ornements intenses des décapitations animales ». A Bois-Rouge, on sacrifie les animaux à une date fixe. Faut-il regarder les étoiles, le Panjangam (calendrier) avant le « passage à l'acte » ? Bois Rouge ne se soumet pas à cette directive. Les premiers sacrifices se font au lever du jour, On organise les « *servis* » pour Souliyan,

<sup>909</sup> Deborah Corrèges, *op. cit.*

<sup>910</sup> 800 cabris, 2 000 coqs, Champion, 2011.

« *bon dieu soleil* ».

### Les différentes étapes de la fête de Kaali

En recoupant diverses sources et selon nos propres connaissances nous avons établi un résumé du déroulement des festivités.

Le jour de Noël, le 25 décembre est organisé l'*abishegam*, bain rituel aux divinités. Ensuite une procession avec la statue de la divinité prend la direction du lieu-dit Pont Malheur (Saint-André) pour des cérémonies. Dans la foulée est organisé l'*amarage kaap* (cordon sacré), le *maalali* (celui qui est « envouté ») anime les cérémonies. Tous les soirs diverses prières sont organisées.

1<sup>er</sup> janvier :

*Abishegam*

*Pouja*

On sort la statue de Vira Patré Kaali à 15h pour la procession. Au moins 600 plateaux sont recueillis. Le cortège retourne tardivement au temple parfois à 22 heures.

2 janvier

*Cérémonie ganesh*

*Surya*

*Mariemein, Kataraynin*

Sacrifice à Souriyen (5 cabris et plusieurs coqs)

Ouverture kabaarlon

Cabris ensuite coqs

*Maalali* l'officiant « *i koz* » langage (et s'empare du sang)

Les cérémonies se déroulent jusqu'au 4 janvier. Ce jour-là un grand repas populaire réunissant 5 000 personnes clôture les festivités.

Selon un témoin, autrefois avant de mettre en route la machine, les cannes étaient empilées sur la plate-forme, « prêtes à passer sous le broyeur on y ajoutait les feuilles de lilas et de fleurs, une lampe allumée, les camions remplis de cannes ». Jusque dans les années 60, 70, les travailleurs sacrifiaient un cabri. Ils l'effectuaient au-dessus des moulins, « devant le cylindre », nous a dit une autre source<sup>911</sup>. Le sang était répandu sur les 5 broyeurs et autour de l'usine. Pourquoi choisit-on ces animaux ? Les cabris sont des boucs<sup>912</sup>. Le coût des animaux a incité les engagés à d'abord choisir de sacrifier plus que les cabris (boucs), les coqs. Certaines familles « faisaient des économies » tout au long de l'année pour pouvoir acquérir tel animal le jour du sacrifice. Selon Pr Prosper Eve, les engagés avaient aussi très tôt la possibilité d'élever leurs animaux. Ce bénéfice a-t-il favorisé les rites sacrificiels ?

<sup>911</sup> Deborah Corrèges, *op. cit.*, p. 51.

<sup>912</sup> Dans les Antilles françaises, en plus des cabris, les hindous sacrifient également des moutons (en Guadeloupe et en Martinique).

### Comment se déroule la cérémonie ?

A Bois-Rouge, comme dans les autres temples, le public vient en grand nombre les jours de fête. En semaine, un silence suprême y règne. A partir de la mi-décembre, l'atmosphère est tout autre. Une entreprise de grande dimension se met lentement en place. Elle est d'abord composée de membres, de bienfaiteurs et ensuite de bénévoles. Tous les ans, il n'y aucune annonce dans les journaux mais la main d'œuvre est abondante. Chacun est conscient de la tâche à accomplir et l'effectue le plus souvent avec une grande loyauté. Que ce soit les peintures, le nettoyage et la cuisine, etc... Cela est fait selon une théorie maîtrisée par les Malbars, le *Dharma* ou le devoir désintéressé.

Le fait aussi que la date de construction de la première chapelle ou *kôvil* est inconnue correspond aussi à un aspect essentiel de l'hindouisme c'est-à-dire que la démarche se situe hors de l'espace temporel. Une idée se manifeste aussi à savoir une tentative de réconciliation ou de « reconnection » avec des ancêtres dont on nous aurait « privés ». D'ailleurs pour l'hindou, le sacrifice s'adresse bien aux Ancêtres (1), au Sages (1) et aux Dieux (3). La manifestation de la dette qu'on doit symboliquement honorer. D. Corrèges écrit que « le microcosme culturel de la plantation étaient pour eux synonyme d'anomie sociale. Selon les contrats d'engagements, les Indiens avaient le droit de pratiquer en toute liberté leurs rites traditionnels, mais ce principe s'accordait difficilement avec les idées esclavagistes qui avaient empreint les esprits ». L'Art. 5 du 18 mars 1827 arrêté à Yanaon, concernant les passagers de la Turquoise, stipulait : « Nous ferons nos religions et le droit de construire une pagode si nous le désirons ».

### Signification

« Pourquoi je sacrifie un bouc ou un coq à Bois-Rouge ? Je le fais selon ma croyance pour tenter d'entrer dans la sphère sacrée ». L'individu veut communiquer avec la Puissance supérieure. Les textes sont particulièrement limpides : « Le sacrifice est une consécration, c'est le transfert du profane au sacré, qui modifie outre la victime, la personne morale faisant les frais de la cérémonie, éventuelle aussi tel objet extérieur. La victime entre guillemet assure la communication entre le profane et le sacré, le prêtre étant à la fois mandataire du sacrifiant et délégué des dieux ».

Beaucoup citent René Girard et « la violence et le sacré » lorsqu'il explique l'exutoire que constitue le moment du sacrifice. Sauf à tomber dans l'alcool (comme on dit ici) ou à s'enivrer, de quel autre moyen disposait l'engagé pour s'épanouir ? Le vivre ensemble ne pouvait certainement pas se dérouler dans la promiscuité des calbanons par exemple ? Le bien-être était une vue de l'esprit. A travers le sacrifice, l'engagé enfouit ses peines, ses manques, ses besoins aussi. « Quelque part le sacrifice me permet de trouver mon équilibre ». A travers l'acte, le *Malbar* ne se sentait plus seul dans les champs de cannes, mais il se retrouvait dans une communauté qui partageait

les mêmes valeurs que lui. A ce titre le raisonnement binaire qui consiste à établir deux classes, les végétariens et les sacrificants me paraît illusoire.

Encore une fois dans l'action de couper, c'est le sacrifice de l'égo qui se manifeste, pour reprendre le mot du *swami* Advayananda<sup>913</sup>. On sacrifie ce qui nous appartient. Un cabri surtout à l'époque, cela représente une valeur importante. En sacrifiant on se dépouille mais plus encore on cède cette valeur. C'est donc important. « A travers le sacrifice, les agriculteurs de l'usine sucrière renouvelaient le principe fécondant la terre, pensant nourrir les Dieux par le sacrifice ». Le sens symbolique doit être relevé dans ces propos. Même si l'on peut penser, que nous sommes plutôt les bénéficiaires de la nourriture divine. L'auteur<sup>914</sup> y affirme aussi que « dépendant des dons de la nature, les agriculteurs payaient leur dette par le sang versé, et expiaient la faute du meurtre végétal ». Si ce qu'écrit l'auteur du mémoire est vrai, si l'on va dans ce sens, il faudra ensuite accomplir un nouveau sacrifice pour expier la faute du meurtre animal, pour reprendre ses propos. Mais nous savons aussi que le sang c'est la vie. Le sang du sacrifice animal achève la purification par son pouvoir régénérateur<sup>915</sup>. Le rôle régénérateur du sang dans la terre, la croyance aussi selon laquelle un dieu bien nourri nous redonne, il entendrait davantage nos doléances. Les agriculteurs ont besoin de la pluie pour de bonnes récoltes. Les éléments naturels doivent être en leur faveur.

Sur un plan pratique, on coupe ou fait couper pour :

- une personne malade
- un diplôme à obtenir
- un travail
- « pour une promesse ».

Ce serait un piteux marchandage qui ne prouverait que l'esprit calculateur du Malbar entend-on. Cet état d'esprit n'est pas propre aux Malbars. Cette « transaction » avec la puissance supérieure se confond dans d'autres croyances religieuses. Le R.P. Ponnu Dorei notait que l'idée de charité existe aussi lorsqu'on effectue le sacrifice.

### **Définition de Patlé Kaali**

Pour reprendre un terme utilisé souvent, nous avons un exemple de dieu ou divinité carnivore par opposition à la divinité « végétarienne » pour laquelle on ne propose que des légumes. La déesse est affublée de plusieurs noms : Viraman kaali, Kaali Kambal, Massana Kaali, Maha kaali. Elle est :

Kaali : la noire apparaît sur un lion,

Durga : l'inaccessible (la déesse montée sur un tigre, symbole de courage, caractérise une force violente et brutale, qui est aussi l'essence de Shakti),

---

<sup>913</sup> Le swami Advayananda est un référent de l'hindouisme à La Réunion. Il est à la tête d'un ashram, du courant Arsha Vidya.

<sup>914</sup> Déborah Corrèges, *op.cit.*

<sup>915</sup> Max Sully, *Migrations de l'hindouisme aux Antilles*, p. 160.

Bhairava : le terrible  
 Maheswari, la grande déesse,  
 Shyama, la sombre,  
 Patlé Kaali, la guerrière,  
 Massana Kaali, associée parfois à la magie noire.

Il faut les interpréter comme les 7 mères (comme 7 sœurs), pour Patlé Kaali, Masana, Viraman, Maha. Si on assimile le triptyque Kaali/Marliemen/Draupadi aux villages, il convient de préciser que Kaali or Kaala signifie le temps, c'est-à-dire Shiva.

Pourquoi se réfère-t-on à la déesse Kaali, sous sa forme Pattlé Kaali ? Nous avons déjà survolé le problème mais d'autres aspects plus matériels intéressent les fidèles. La déesse Kaali est la parèdre, la *sakti*, le sacrifice va directement à son compagnon éternel Shiva. La légende dit que lorsqu'elle décapite la tête des démons, elle leur permet de renaître dans un acte de purification. Kaali puiserait aussi leurs énergies.

La même légende affirme qu'à chaque fois qu'un *Asura* (ancien yogi), blessé perdait une goutte de sang au sol, il reprenait force et retrouvait toute sa puissance. La déesse Kaali devait alors redoubler de puissance pour l'anéantir.

S'il est un fait qu'à Bois-Rouge on recense bien plus d'individus que dans d'autres cérémonies, le malbar-l'hindou ne s'imagine pas qu'il y a une déesse plus forte que l'autre, parce que c'est la même divinité. Il y a plusieurs éléments qui entrent en compte.

Outre la déesse Kaali, des offrandes sont offertes au « saint » Mardeivirin (Madourei Virin). Un auteur a relevé que dans sa légende ce « saint » perd un bras et une jambe. En sa mémoire un bouc et un coq sont régulièrement sacrifiés. Là aussi, la théorie s'appuie sur le sacrifice du soi, accompli très tôt par Prajapati.

### **Le débat sur le rite sacrificiel**

On ne saurait soulever un tel sujet sans se référer à Prajapati, le patron des dieux dans les *Veda*, et le Dieu de tout le système, de toute la cosmogonie. On affirme que pour accorder les divinités et les êtres démoniaques, Prajapati fit de son sacrifice, la nourriture des Dieux en disant : « Le sacrifice est notre nourriture, à vous l'immortalité »<sup>916</sup>. C'est le sacrifice-don. A la fin de cette légende il s'immole pour que les Dieux puissent sauver le monde.

Dans ce chapitre, une interprétation un peu hâtive avaient laissé croire aux anciens que l'expression « *Kavu kondaa* » qui figure dans le *Mariémin talattu* signifiait qu'il y a une obligation du sacrifice. Un devoir. On le voit aussi à travers la formule créole « *donn' karv* ». « Les malbar semblent défendre les cérémonies sacrificielle comme un devoir moral,

---

<sup>916</sup> Yolande Govindama, « Le corps dans le rituel », *Ethnopsychanalyse du monde hindou réunionnais*. Paris : ESF Editeur, 2000, 173 p., p. 64.

l'arrêt des sacrifices apparaîtrait donc une négligence et une faute de la part des dévots (dont les goulous du temple pourraient se venger) »<sup>917</sup>.

### La perception extérieure et les critiques habituelles

Il nous semble instructif de citer les critiques, clichés et amalgames courants :

- L'hindouisme populaire est associé au Malbar (esclavage) qui serait opposable à l'hindouisme classique (Brahmanisme)
  - La communauté Malbar est riche, ses membres sacrifient des cabris dodus etc. Nous ne sommes pas loin d'une certaine lubricité (« vantard »).
  - Les cérémonies ont été une réponse aux pressions exercées par l'église catholique.
  - Les sacrifices ont disparu en Inde alors qu'à La Réunion (mais aussi en Guadeloupe et en Martinique) on s'évertue à les conserver.
  - Les cérémonies portent atteinte à l'environnement en raison des déchets que certains fidèles déposent sur les berges des rivières ou sur le bord des routes.
- Au fil de ce texte, un certain nombre de ces critiques ont été déjà été écartées. Malgré la croyance, la déesse ne boit pas le sang, elle s'en approche (inhale), le sang versé : « La cérémonie commence vraiment quand la divinité annonce sa présence par la transe du *malaali*, qui crie l'esprit (...) c'est en réalité la déesse qui boit du sang », peut-on lire dans un texte de B. Champion<sup>918</sup>. Encore une fois, la déesse ne boit pas du sang, (selon la formule créole *i boir lo sang*). Les textes conseillent de ne lui livrer que prières, parfum et symboliquement quelques fruits. C'est suffisant pour qu'elle s'enivre.

### Un rite désuet

Un certain courant de pensée voudrait qu'avec l'avènement de la départementalisation le phénomène de sacrifice animal serait en régression<sup>919</sup>. On valoriserait plus le sacrifice de soi, que le sacrifice animal. Cela semble très angélique or à la vérité, il faut bien reconnaître qu'il y a toujours plus de pratiquants/sacrificateurs à Bois-Rouge et dans les autres temples que dans le passé. Et selon moi ce n'est pas une résistance contre un éventuel renouveau tamoul mais plutôt une évolution des choses. Il n'y a qu'à voir la diversité de la population qui fréquente ces lieux.

Cependant on peut noter l'œuvre des nouvelles croyances ou

<sup>917</sup> Deborah Corrèges, *op. cit.*, p. 22.

<sup>918</sup> Bernard Champion, « Remarques sur la perception de l'hindouisme à La Réunion pour servir à une approche de la Créolité », *Religions populaires et nouveaux syncrétismes*. Actes du colloque international à Saint-Denis, 14-15 2009.

<sup>919</sup> Lorsque le débat politique sur la bi-départementalisation fut à son apogée l'ancien sénateur maire de Saint-André, Jean-Paul Virapoullé n'eut pas d'autres mots que « *koup pa nou* » pour exprimer sa position. Faut-il y voir une traduction de son opinion profonde sur la question religieuse ?

religions qui ont essaimé à partir de l'hindouisme, je veux parler du bouddhisme ou jainisme qui apportent quelques évolutions à La Réunion. Mais le fait que les jeunes ont pu avoir l'accès aux textes me semble encore plus clair.

Une politique de tolérance a toujours animé l'esprit des autorités mais il faut rappeler qu'il y a une dizaine d'années un vif débat a eu lieu sur une éventuelle interdiction de sacrifice ou plutôt un renforcement de la législation. L'Arrêté préfectoral de 2007 eut pour effet de fédérer l'ensemble des personnes et des associations concernées. L'Etat a dû se rendre à l'évidence qu'en la matière la tolérance devait se poursuivre. En revanche, des critiques fondées ont été débattu dans l'enceinte du temple et au-delà dans le but de consentir des efforts pour que le public ne soit pas « choqué » par ces pratiques.

Souvent on s'interroge avec une certaine démesure sur les raisons qui incitent telle ou telle famille à recourir à Bois-Rouge au lieu de tel autre *kovil*, souvent ce n'est qu'une question pratique. N'oublions pas que tous les Malbars n'habitent pas Saint-André, ou Sainte-Suzanne. Il est vrai qu'à Bois-Rouge, il n'était pas rare de trouver des hindous qui viennent du Sud de l'île ou de l'Ouest.

La séparation entre les Malbars des Hauts, et les « *Malbars la ville* », n'est qu'une vue de l'esprit de certains chercheurs. Le Père Ponnu Dorei, qui ne passe pas pour un sympathisant de l'hindouisme, originaire de l'Inde qui a mené une enquête ici au début des années soixante déclare : « Même à l'intérieur de cette religion dégradée il y a des valeurs positives. Il y a l'idée du sacrifice en voyant le sang qui coule de la victime sacrificielle cabri ou coq »<sup>920</sup>.

*Prusha Sukta*, qui vient du Rig Veda : un hymne que les brahmanes quotidiennement doivent réciter :

« Lorsque les dieux tendirent le sacrifice  
Avec l'homme (Purusha) comme substance oblatore  
Le printemps servit de beurre (rituel)  
L'Été de bois d'allumage, l'automne d'offrande  
Sur la litière sacrée  
Ils aspergèrent l'homme  
C'est-à-dire le Sacrifice  
Qui était né aux origines »

## Conclusion

Les sacrifices dans les rues devant le domicile de certains dévots de Kaali sont de moins en moins acceptés. Quel sera l'avenir des sacrifices d'animaux ? Les pouvoirs publics ne seraient pas mécontents si les sacrifices qui sont effectués dans la rue cessaient. Le 2 janvier lors de la procession certains fidèles exécutent leur offrande au passage de la divinité. Les

---

<sup>920</sup> Antoni Ponnu Dorei, S.J., *Enquête sur le monde indien*, op. cit.

discussions ou des négociations sont en cours. Autant dire que ce qui va se passer à Bois Rouge va directement avoir des conséquences sur les autres sites de l'île.

En guise de conclusion cette citation semble s'imposer :

« La dernière offrande est celle que l'hindou fait de lui-même à sa mort, après avoir accompli des sacrifices, extérieure ou intérieure toute sa vie durant, c'est enfin son propre corps qu'il laisse mettre dans le feu »<sup>921</sup>.

---

<sup>921</sup> Ysé Tardan-Masquelier, *L'hindouisme des origines védiques aux courants contemporains*, *op. cit.*